

SHARAKA



تشجيع تنقل الكفاءات و الأشخاص

Promouvoir la mobilité
des compétences et des personnes

Lettre d'information n°5

Avril / 2016

Bulletin d'information publié par Expertise France à destination des partenaires européens du projet SHARAKA

Un projet cofinancé par le programme « Migration et asile » de l'Union européenne à hauteur de 5 millions d'euros, et par les Ministères français et néerlandais des affaires étrangères, respectivement à hauteur de 146 000 et 125 000 euros.



Le point fort du projet SHARAKA est de réorienter les actions pour s'adapter aux priorités marocaines dans le domaine. De prendre le temps de discuter, analyser et chercher les adhésions nécessaires et ensuite, d'avoir opéré la mise en place des actions concrètes comme décidé ensemble. »

Témoignage de Mr Jaouad DUQUIUEC, Directeur de la coopération du MCMREAM

Actualités SHARAKA

Le 6 mai se tiendra à Oujda, la cérémonie de signature de la convention de déploiement de la stratégie Nationale en faveur des MRE au niveau régionale ainsi que les 4 conventions de subventions (pour un montant global d'environ 1 000 000 €) qui appuient, dans le cadre de SHARAKA, ce déploiement régional. Le Ministre des MRE, le Wali de l'Oriental, le président du conseil régional ainsi que les porteurs de projets et partenaires de SHARAKA participeront à cet événement.

Composante 1 et 2 / Soutien à la stratégie en faveur des MRE

La cartographie des initiatives M&D au Maroc est désormais visible : www.initiatives.mre.ma. Toutes les actions ne sont pas identifiées et un travail conséquent de mise à jour des données doit être effectué. En conséquence, nous vous invitons à nous transmettre de nouveaux projets et nous faire part de toutes remarques pour affiner les informations disponibles pour chaque projet référencé.

Une mission conjointe le 21 mars 2016 du MCMREAM, du Centre d'études et de Recherches Démographiques et du Directeur des Affaires Consulaires et Sociales à Paris a permis de faire le point sur l'état d'avancement de la cartographie des MRE dans les pays OCDE ainsi que sur les formations en cours auprès de l'OCDE des fonctionnaires en charge du traitement des données statistiques (<http://www.sharaka.ma/actualites/fil-dactu/etat-davancement-de-la-cartographie-des-dynamiques-sociodemographique-des-marocains-residant-dans-les-pays-de-locde/>)

Composante 3 / Mobilité Professionnelle

Composante 3A « Insertion professionnelle des migrants »

Un atelier-rencontre organisé par SHARAKA sur le thème « La culture : une passerelle vers l'insertion des migrants au Maroc » s'est tenu le 03 Mars 2016 au Centre Culturel Africain à Rabat. Véritable espace de dialogue, cette rencontre a permis de mener des réflexions sur le rôle que la culture peut remplir pour faciliter et améliorer tout processus d'intégration d'un étranger dans un pays d'accueil. Les participants – migrants régularisés, organisations de la société civile – ont témoigné de leurs expériences personnelles et actions développées au Maroc (<http://www.sharaka.ma/actualites/fil-dactu/la-culture-une-passerelle-pour-lintegration-des-migrants/>)

LES THEMATIQUES DU PROJET

Composante 1

Capitaliser sur les pratiques de migration et développement au Maroc et redéployer les plus performantes

Composante 2

Renforcer les capacités du Gouvernement du Maroc dans la mobilisation des Marocains résidant en Europe

Composante 3

A) Mieux accompagner les immigrés régularisés dans leur insertion sur le marché du travail marocain,

B) Accompagner l'ANAPEC dans sa mission de placement à l'international des Marocains

Composante 4

Appuyer les institutions et organisations de la société civile marocaines dans la réintégration des Marocains de retour

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité des partenaires du projet SHARAKA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.

Le projet est cofinancé
par l'Union européenne



Le projet est mis en œuvre
par Expertise France
Organisme délégataire



SHARAKA



تشجيع تنقل الكفاءات و الأشخاص

Promouvoir la mobilité
des compétences et des personnes

APPEL A EXPERTISES

Expertise France lance un appel à expertise privée dans le cadre de la composante 2 « Renforcer les capacités des institutions marocaines dans la mobilisation des MRE » du projet SHARAKA. Il concerne la réalisation d'un état des lieux et diagnostic des pratiques de mobilisation des compétences des MRE et de leurs associations afin d'identifier des mécanismes de mobilisation à privilégier dans l'action publique du Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration.

Pour plus d'information :

<http://www.sharaka.ma/actualites/fil-dactu/appele-a-expertise-privée/>

Composante 3B « Placement à l'Internationale »

Le 04 février 2016, un échange sur la mobilité professionnelle des travailleurs sur le corridor Maroc/France a été organisé avec les entreprises françaises installées au Maroc dans les locaux de la Chambre Française du Commerce de l'Industrie de Casablanca. (<http://www.sharaka.ma/actualites/fil-dactu/mobilite-professionnelle-le-point-de-vue-des-entreprises/>).

Cette rencontre a marqué le démarrage d'une action plus vaste ayant l'objectif de dynamiser le dialogue public-privé et renforcer les échanges entre Maroc et Pays européens partenaires sur le placement à l'international. D'autres rencontres bilatérales et multilatérales en collaboration avec EuroCham seront organisées à partir du mois d'avril.

Composante 4 / Réintégration des Marocains de retour

Les experts mobilisés depuis décembre 2015 sur le dispositif national sur le retour d'urgence ont rendu leur rapport à Mr le Ministre des MRE le 16 mars 2016. Un projet de décret interministériel a également été présenté au MCMREAM ainsi qu'un guide à l'attention des acteurs de soutien aux rapatriés MRE d'urgence. Tous ces documents seront bientôt disponibles.

Divers

Le prochain Comité de Pilotage du projet SHARAKA devrait se tenir le mois de mai à Rabat. La date retenue vous sera communiquée très prochainement.

Le site du projet SHARAKA a été mis à jour, vous pouvez notamment visionner 4 capsules vidéos : <http://www.sharaka.ma/temoignages/>

Infos partenaires – FRANCE

Création du contrat d'intégration républicaine (CIR)

Dans le cadre de la nouvelle loi relative au droit des étrangers en France, publiée le 8 mars 2016, le CIR a été créé. Sa mise en place confiée à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) sera effective au plus tard le 1er juillet 2016. Le CIR prévoit un entretien individualisé et des formations civiques et/ou linguistiques pour mieux répondre aux besoins individuels dans l'objectif de favoriser l'autonomie de l'étranger et de faciliter son accès au droit commun notamment en matière d'emploi.

LES PARTENAIRES

Maroc : MCMREAM, Ministère de l'Emploi et des affaires sociales, ANAPEC

Organisme délégué :
Expertise France

Délégation de l'UE à Rabat

Allemagne : GIZ/CIM

Belgique : Ministère de l'Intérieur, FEDASIL

Espagne : Ministère de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

France : Ministère des affaires étrangères, Ministère de l'Intérieur, OFII

Italie : Ministère du travail et des politiques sociales

Pays-Bas : Ministère des affaires étrangères

Suède : Service national pour l'emploi

Pour nous contacter

EF à Rabat : Gilles CRESSAN,
Chef du projet SHARAKA
212 (0)5 38 00 86 17
cressan.fei.ppm@gmail.com

EF à Paris : Marilisa FANTACCI
Chargée de projets
+ 33 (0)1 70 82 72 62
Marilisa.fantacci@expertisefrance.fr

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité des partenaires du projet SHARAKA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.

Le projet est cofinancé
par l'Union européenne



Le projet est mis en œuvre
par Expertise France
Organisme délégué

